



AIR QUALITE S.A.

Z.I. de Vaucanson - 21, avenue Marcel DASSAULT - 93370 MONTFERMEIL
S.A. au capital de 150 000 €uros - RCS 98 B 01689 – Siret 418 502 787 00025
APE 747Z - Tél. : 01 43 30 44 79 Fax : 01 43 30 50 42

ORDRE DU JOUR ET TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE JEUDI 27 DECEMBRE 2007

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes clos le 30 juin 2007 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 30 juin 2007 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2007 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants et du Code de Commerce et approbation des dites conventions.
- Renouvellement du mandat de chacun des administrateurs ;
- Appel à candidatures pour renforcer le conseil d'administration / Nomination d'administrateurs ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

TEXTES DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION : **Approbation des comptes sociaux**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2007, comprenant le bilan, le compte de résultat, et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle arrête la perte de cet exercice à 24 874 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION : **Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, se montant à 24 874 euros au compte « report à nouveau ».

En application des dispositions légales, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION : **Conventions réglementées**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état.

QUATRIEME RESOLUTION : **Renouvellement du mandat d'un administrateur**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jean-Paul DELBOS pour une durée de un an soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008.

CINQUIEME RESOLUTION : **Renouvellement du mandat d'un administrateur**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Eric DUPONT pour une durée de un an soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008.

SIXIEME RESOLUTION : **Renouvellement du mandat d'un administrateur**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Gilbert DESNOUS pour une durée de un an soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008.

SEPTIEME RESOLUTION : **Renouvellement du mandat d'un administrateur**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jack LAGADIC pour une durée de un an soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008.

HUITIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Didier SALWA pour une durée de un an soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008.

NEUVIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jean SALWA pour une durée de un an soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008.

DIXIEME RESOLUTION : Appel à candidatures au conseil d'administration Nomination de nouveaux administrateurs

Appel à candidatures au conseil d'administration Nomination de nouveaux administrateurs
L'assemblée Générale examinera et se prononcera sur les candidatures des autres actionnaires qui se présenteront pour renforcer le conseil d'administration de la société.

ONZIEME RESOLUTION : Formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Procès-Verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et en faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.